



HAL
open science

De la porosité des formes du discours rapporté aux cas de déconnexion forme / sens dans l'univers du récit

Monique de Mattia-Viviès

► To cite this version:

Monique de Mattia-Viviès. De la porosité des formes du discours rapporté aux cas de déconnexion forme / sens dans l'univers du récit. Catherine Delesse. Le discours rapporté. Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s), Artois Presses Université, pp.29-52, 2006, Traductologie. halshs-01020542

HAL Id: halshs-01020542

<https://shs.hal.science/halshs-01020542>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la porosité des formes du discours rapporté
aux cas de déconnexion forme / sens
dans l'univers du récit
Monique De Mattia-Viviès
Université de Provence

Le discours rapporté (DR) est généralement présenté comme étant constitué des trois grandes « formes » syntaxiques, le discours direct (DD), le discours indirect classique ou enchâssé (DIC) et dans une moindre mesure le discours indirect libre (DIL), les formes de DR produisant un sens qui est rapporté¹. Cette description se fonde sur l'idée d'une part que ces formes sont des catégories parfaitement identifiables, distinctes les unes des autres, ce qui est souvent démenti par les faits étant donné la porosité des formes de DR en anglais, et d'autre part que les formes signifiantes de DR sont productrices d'un sens, toujours le même, le sens rapporté. Or, il existe parfois une déconnexion totale ou partielle entre la forme et le sens, entre ce que l'énoncé montre et ce qu'il signifie : certains énoncés se présentent syntaxiquement comme du DR mais n'en relèvent pas du point de vue du sens. C'est à ces cas de déconnexion que nous nous intéresserons ici. On commencera tout d'abord par donner quelques exemples de porosité interne des formes de DR, une forme pouvant être prise pour une autre, avant de nous pencher sur quelques cas de déconnexion, d'abord interne aux énoncés puis externe aux énoncés.

I. L'UNIVERS DE LA FORME : CONFUSION POSSIBLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE DR

• **Exemple de DD sans guillemets, avec incise en position initiale non séparée du reste de l'énoncé par une virgule ; l'énoncé se rapproche structurellement du DIC (en italiques) :**

[...] so I came back here just in time to take a call from Carrie asking me to pick up some milk from a garage on my way to Horseshoes. She said don't be late for lunch, I said what is it, she said roast pork with apple rings, I said will there be crackling, she said of course, I said in that case I certainly won't be late... [...] And after lunch, she said, Polo and Sock want you to take them out on their mountain bikes. *I said I was hoping the kids might amuse themselves this afternoon and you and I might retire for a little nap. Thinks*, p. 8.²

1 Le DIL, qui ne se présente pas syntaxiquement comme tel, n'est pas à strictement parler une forme syntaxique, à l'exception des cas où il est signalé par une incise. Voir notre étude, *Le discours indirect libre au risque de la grammaire*. (A paraître)

2 Les références complètes des textes et ouvrages cités figurent en bibliographie.

L'énoncé (ou le début de l'énoncé en tout cas) peut à première vue être interprété comme du DIC, même s'il apparaît après une série d'énoncés rapportés en DD : l'absence de ponctuation entre « I said » et « I was hoping ... nap » peut d'abord faire croire à un énoncé complexe, comme si l'on avait affaire à un enchâssement d'une proposition subordonnée (*I was hoping...*) à l'intérieur d'une proposition matrice (*I said*), comme si *I was hoping...* constituait une proposition nominalisée complétive sans *that*. Par ailleurs, la présence du passé (*was hoping / might*) rappelle l'ajustement temporel opéré par l'énonciateur-rapporteur dans l'univers du récit. Or en fait, le décalage temporel est déjà présent dans le discours origine tel que l'on peut le reconstruire à partir de l'énoncé. C'est comme si l'on avait en effet « *I was hoping the kids might amuse themselves this afternoon and you and I might retire for a little nap* », *I said*, ou encore, *I said*, « *I was hoping the kids might amuse themselves this afternoon and you and I might retire for a little nap* », énoncés dans lesquels les guillemets et l'incise signaleraient explicitement le DD. Par ailleurs, ce qui précède relève également du DD non annoncé mais ce dernier est davantage perceptible car le temps est le présent et les éléments qui y apparaissent (impératif, ellipse, structure interrogative, déictiques *you* et *I*) ne pourraient être maintenus tels quels en DIC. Ainsi la structure de l'énoncé (*X said Ø Y*) peut être trompeuse : elle peut, suivant les repérages qu'elle comporte, être interprétée comme du DD (ce qui est le cas ici) ou comme du DIC, comme un énoncé simple ou comme un énoncé complexe.

L'on remarquera que la traduction française tente de maintenir l'ambiguïté structurale :

J'espérais, j'ai dit, que les gosses s'amuseraient tout seuls cet après-midi et que nous deux on s'offrirait une petite sieste.
(Suzanne Mayoux, p. 22)

• **Exemple de DIL avec incise qui se présente comme du DD :**

« *Impulses came upon him sometimes ?* » *Sir William asked, with his pencil on a pink card.*
That was his own affair, said Septimus. *Mrs Dalloway*, p. 144

Traduction de Pascale Michon, p. 281

« Avait-il parfois des crises ? » demanda Sir William, le crayon sur la fiche rose.

Traduction de Marie-Claire Pasquier, p. 190

« Il avait de temps en temps de ces accès ? » demanda Sir William, le crayon pointé sur la fiche rose.

On observe ici une forme d'hybridité : on a affaire à un énoncé qui se présente comme relevant du DD (présence des guillemets et d'une incise en position finale) alors qu'il ne peut s'agir que de DIL. En effet, l'énoncé initial ne peut déjà contenir un passé et le pronom *him* est le résultat d'un ajustement effectué par le narrateur. Dans ce contexte, l'énoncé origine pourrait correspondre à : « *Impulses come upon you sometimes ?* » *Sir William asked*, *Sir William* s'adressant à Septimus, dont la réponse est également donnée en DIL (*That was*

his own affair, said Septimus). L'utilisation des guillemets donne ainsi l'impression que ce sont les paroles vraies, textuelles du personnage qui sont rapportées. Mais ceci n'est qu'un leurre car la présence narrative est toujours perceptible au niveau du repérage temporel et des personnes. On remarque par ailleurs que le caractère hybride de l'énoncé a été conservé en français, dans les deux traductions citées (guillemets et ajustements temporels et des personnes).³

• **Autre exemple de DIL qui se présente comme du DD :**

The sound of Big Ben flooded Clarissa's drawing-room, where she sat, ever so annoyed, at her writing-table; worried; annoyed. It was perfectly true that she had not asked Ellie Henderson to her party; but she had done it on purpose. *Now Mrs Marsham wrote: « She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wanted to come »*. But why should she invite all the dull women in London to her parties? Why should Mrs Marsham interfere? And there was Elizabeth closeted all this time with Doris Kilman. Anything more nauseating she could not conceive. *Mrs Dalloway*, p. 173.

Traduction de Marie-Claire Pasquier, p. 216

C'est parfaitement exact qu'elle n'avait pas invité Ellie Henderson à sa soirée. Mais elle l'avait fait exprès. Et voilà que Mrs Marsham écrivait qu'elle « avait dit à Ellie Henderson qu'elle demanderait à Clarissa — cela ferait tellement plaisir à Ellie de venir ». p. 216.

Une fois encore, les guillemets, qui semblent donner accès à du discours direct du personnage, sont en fait utilisés de manière inhabituelle.

Ce qui figure entre guillemets n'est pas une citation directe : nous avons affaire, d'un bout à l'autre de l'énoncé, à du DIL de Mrs Dalloway dont une partie figure entre guillemets. On peut tenter de reconstruire le discours intérieur de Mrs Dalloway à partir de l'énoncé tel qu'il apparaît, et mettre ainsi en évidence son statut rapporté :

It is perfectly true that I did not ask Ellie Henderson to my party; but I did it on purpose. *Now Mrs Marsham writes **that** she told Ellie Henderson she would ask me—Ellie so much wants to come*. But why should I invite all the dull women in London to my parties?

Les repérages temporels et des personnes ont été ajustés au temps du récit (It was perfectly true that *she had not asked* Ellie Henderson to *her* party; but *she*

³ Le DD cherche à créer une impression de littéralité. Mais, comme le montre Claire Pégon dans son ouvrage sur l'œuvre de Kazuo Ishiguro, le DD n'échappe pas à la narrativisation, en dépit de son caractère prétendument mimétique (les italiques sont de moi) : « Si les marques d'oralisation – phoniques et prosodiques –, le cisèlement des échanges et les discours attributifs sont marqueurs d'authenticité, ils sont autant de traces du narrateur dans l'organisation de son récit. D'où le paradoxe qui fait que *plus les marques de détachement d'une source unique se multiplient, plus l'emprise en coulisse du narrateur-scripteur se resserre*. » (*L'art de la fugue chez Kazuo Ishiguro*, p. 72)

had done it on purpose. Now Mrs Marsham *wrote*: « *She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wanted to come* ») mais ce qui fait la spécificité de ce DIL est qu'il se présente en partie comme du DD (segment entre guillemets, majuscule à *She* comme s'il s'agissait d'une nouvelle phrase). Cet énoncé qui semble être peu narrativisé l'est en fait à plusieurs niveaux : outre l'ajustement temporel et des pronoms dont il porte les marques, la désignation *Clarissa* est également la trace de la présence narrative car Mrs Dalloway ne peut se désigner elle-même, dans le discours origine, par son nom. Elle ne peut que se désigner par « me ». Clarissa Dalloway ne peut en effet s'être dit : *Now Mrs Marsham writes that she told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wants to come.* » Ainsi, non seulement il ne peut s'agir d'une citation directe, comme la forme semble le montrer, mais le DIL a lui-même été retravaillé par le narrateur.

La citation de Mrs Marsham rapportée en DD correspondrait à quelque chose comme :

Now Mrs Marsham wrote: « I told Ellie Henderson I would ask you —Ellie so much wants to come ».

Mais les choses sont encore plus complexes : à l'intérieur du DIL de Mrs Dalloway, figure une structure de discours indirect classique introduite par le verbe *wrote* : *Now Mrs Marsham wrote: « She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wanted to come. »* En fait, l'on se rend compte que les guillemets font ici office de conjonction de subordination. L'on remarque en effet que si l'on enlève les guillemets et les deux points, l'énoncé n'est plus syntaxiquement correct. Il faudrait lui ajouter *that*, dont la présence est indispensable après le verbe descriptif *write*⁴ :

*Now Mrs Marsham wrote Ø She had told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wanted to come.

Now Mrs Marsham wrote **that** she had told Ellie Henderson she would ask Clarissa—Ellie so much wanted to come. »

Les guillemets effacent la subordination explicite que ferait apparaître *that* et donnent ainsi l'illusion d'une citation directe, comme dans le premier exemple cité. Les guillemets confèrent ainsi plus d'expressivité aux propos rapportés. En d'autres termes, l'on a ici affaire à du monologue intérieur de Mrs Dalloway rapporté en DIL (à partir de *It was perfectly true*), à l'intérieur duquel se trouve du DIC déguisé en DD, qui correspond au report mental que fait Mrs Dalloway des propos de Mrs Marsham. On fera l'hypothèse suivante : les guillemets permettent en fait de signaler l'activité mentale de Mrs Dalloway car, que fait Mrs Dalloway au moment où elle pense à Mrs Marsham ? Elle cite ses propos en pensées. Les guillemets (et plus généralement cette structure) décrivent ainsi à la fois *un faire* (Mrs Dalloway cite Mrs Marsham) et *un dire* (Mrs Dalloway

4 Ceci s'explique par le fait que le verbe *write*, qui est descriptif, attire l'attention sur lui-même et, à ce titre, fait partie des verbes qui rhématissent la proposition principale en lui donnant plus de poids. Lorsque la proposition principale est pondérée par la présence d'un verbe descriptif, le contenu en général passe au second plan et la présence de *that* est obligatoire. Autres verbes de ce type : *explain, mutter, mumble, yell*, etc. Voir notre étude, *Le discours indirect en anglais contemporain*, p. 160.

rapporte mentalement les paroles de Mrs Marsham), d'où la dimension *illocutoire* de ce type de DIL formellement hybride, dont la forme pourrait faire croire à du DD⁵. Mrs Dalloway a donc ici un double statut énonciatif : elle est à la fois énonciateur rapporté (sa pensée est rapportée en DIL) et à l'intérieur de son statut d'énonciateur rapporté, elle devient énonciateur rapporteur (elle rapporte elle-même mentalement les paroles de Mrs Marsham en DIC). On a ainsi une double mise en abyme. C'est donc un procédé de type *métaleptique*, pour reprendre un terme emprunté à Gérard Genette⁶, qui est ici utilisé. Les mises en abyme sont multiples, le dialogisme en apparence généralisé. Le retour à la parole indivisée, dans le jeu de la représentation, devient illusoire. Tout est enchevêtré sous plusieurs niveaux de discours.

• **Exemple de DIL dont la structure avec enchâssement rappelle le DIC :**

Certains énoncés, comprenant en général des verbes d'opinion tels que *suppose, think, doubt*, ou des verbes de volonté tels que *desire, want, expect*, se présentent syntaxiquement comme du DIC (ils font apparaître en enchâssement) alors que le verbe introducteur peut être interprété comme étant déjà présent dans le discours origine ; au niveau syntaxique, l'on a affaire à du DIC mais au niveau du sens, il s'agit de DIL :

(1) Was he going this minute ? He certainly was. She thought so. [...] She had meant to put the mattresses out to sun [...]. So of course he would walk off and leave her to it. *She supposed he thought the exercise would do her good. (I suppose you think the exercise would do me good* est plausible comme énoncé origine). (« Rope », l. 193-202)

(2) If only she could wait a minute for *anything*, he was going back. He had said so, hadn't he, the very instant they found he had overlooked it? Oh, yes, well ... run along. She was going to wash windows. The country was so beautiful ! *She doubted they'd have a moment to enjoy it. (I doubt we'll have a moment to enjoy it* est plausible comme énoncé origine). (« Rope », l. 180-185)

(3) That was positively not the point. The question was, when both of them were working on their own time, was there going to be a division of the housework, or wasn't there ? She merely wanted to know, she had to make her plans. Why *he thought that was all arranged*. It was understood he was to help. Hadn't he always, in summers ? (*Why, I thought that was all arranged* est plausible comme énoncé origine). (« Rope », l. 224-230)

(4) Well, what was she raving about ? Did she forget she had told him those two weeks alone in the country were the happiest she had known for four years ? And how long had they been married when she said that ? All right, shut up ! If *she thought that hadn't stuck in his craw. (If you think that hadn't stuck in my craw* est plausible comme énoncé origine). (« Rope », l. 157-162)

⁵ Voir notre étude, *Le discours indirect libre au risque de la grammaire*. (A paraître)

⁶ *Figures III*, p. 243.

(5) Oh, well, *he supposed there'd be a few girls there. (suppose est présent dans le discours origine). (Ten Little Niggers, p. 13)*

Voici maintenant deux cas plus problématiques, où l'on hésite entre DIC et DIL :

(1) *He thought there were lots of things a rope might come in handy for. (2) She wanted to know what, for instance. He thought a few seconds, but nothing occurred. They could wait and see, couldn't they? You need all sorts of strange odds and ends around a place in the country. She said, yes, that was so ; (« Rope », l. 25-30)*

Prenons (1) : si l'on a affaire à du DIC, la matrice constitue un ajout du narrateur et signifie « in his opinion, there were lots of things a rope might come in handy for » ; si l'on a affaire à du DIL, l'énoncé origine contient déjà cette proposition (« *I think there are lots of things a rope might come in handy for* »). Cette dernière est donc à mettre sur le compte du personnage. Le statut énonciatif de cet énoncé est donc incertain, même s'il a fait l'objet d'une verbalisation.

L'énoncé (2) semble davantage porter la marque du narrateur. En effet, le verbe *want*, de par sa dimension illocutoire donc descriptive, est interprété comme provenant du narrateur. *I want to know what, for instance* serait peu vraisemblable comme énoncé origine.

L'on trouve la même ambiguïté au niveau des incises : lorsque certaines d'entre elles sont déjà présentes dans l'énoncé origine, l'on a affaire à du DIL *sans incise* puisque cette dernière n'est pas ajoutée par le narrateur :

« But what has he done ? » Sally asked. *Public work, she supposed. (Mrs Dalloway, p. 284)*

L'incise *she supposed* est interprétée comme déjà présente dans l'énoncé initial. L'on peut en effet imaginer que l'énoncé initial soit :

Public work, I suppose.

L'on a donc affaire à du DIL sans incise. Si en revanche l'incise est ajoutée par le narrateur, l'on a affaire à du DIL *avec incise*. Ce type de DIL est ainsi davantage narrativisé :

« Impulses came upon him sometimes ? » Sir William asked, with his pencil on a pink card.
That was his own affair, *said Septimus. Mrs Dalloway, p. 144*

En conséquence, ce n'est pas parce que l'on se trouve en présence d'une structure du type *X thinks that Y*, qui fait apparaître un enchâssement, que l'on a nécessairement affaire à du DIC. Si la proposition principale est interprétée comme figurant dans l'énoncé origine fictif, l'énoncé relève du DIL.

• Exemple de confusion possible entre DIH / DIL

Le DIH est une forme syntaxique repérable, essentiellement utilisée pour rapporter des questions ouvertes ou fermées. En voici un exemple :

Jem asked Atticus *would it [the snow] keep up*. Jem had never seen snow either, but he knew what it was. Atticus said he didn't know any more about snow than Jem did. (*To Kill a Mockingbird*, p. 70)

Le DIH présente en général ce même schéma : on trouve un contexte introducteur — dans lequel figurent le plus souvent les verbes *say*, *ask* ou *wonder* — que rien ne distingue d'un contexte introducteur de discours indirect classique. On trouve ensuite une inversion sujet-auxiliaire qui rappelle l'ordre de la citation avec un maintien occasionnel de la ponctuation, mais les repérages temporels et de personnes sont adaptés au temps du récit (ici l'on a *would* et non *will*). Ainsi, l'ordre de la citation et la traduction des déictiques rappellent le discours indirect libre alors que la présence d'un verbe introducteur rappelle le discours indirect classique. Le DIH mêle à la fois des caractéristiques de l'un et de l'autre, manifestant ainsi une prise de distance de plus en plus grande du personnage, autorisée par le narrateur. Le problème qui se pose est ici syntaxique : le DIH, qui contient une proposition matrice et une proposition subordonnée d'un type un peu particulier (puisque la conjonction de subordination n'apparaît pas, l'inversion sujet-auxiliaire en faisant office en quelque sorte), *implique nécessairement que le segment rapporté soit subordonné à un verbe qui se situe dans une proposition principale qui lui est immédiatement supérieure*, ou, ce qui est très fréquent, *qui figure dans une proposition plus éloignée de lui à laquelle il est coordonné*. Le DIH permet ainsi, dans ce cas, d'éviter la répétition d'un autre verbe introducteur. Reprenons l'exemple ci-dessus et son contexte :

« The world's endin', Atticus ! Please do something—»

I dragged him to the window and pointed.

« No it's not, » he said. « It's snowing. »

Jem asked Atticus *would it keep up*. Jem had never seen snow either, but he knew what it was. Atticus said he didn't know any more about snow than Jem did. (*To Kill a Mockingbird*, p. 70)

Le segment « *would it keep up* » dépend immédiatement du verbe de la proposition principale qui le précède (*Jem asked Atticus*), ce qui caractérise le DIH. Il ne pourrait s'agir ni de DIC du fait de l'absence de conjonction de subordination et de l'inversion sujet-auxiliaire, ni de DD du fait de l'ajustement temporel opéré sur le modal *will*. Autre exemple plus complexe :

And her mother would come calling *to say that* a hamper had come from Bourton and *would Miss Kilman like some flowers ?* (*Mrs Dalloway*, p. 193)

La proposition en italiques est syntaxiquement et sémantiquement rattachée à la proposition qui précède, plus précisément à la proposition principale, à savoir

« And her mother would come calling to say ». L'acte de parole initial étant posé par *say*, nous avons affaire à un seul acte coordonné. C'est précisément la structure complexe de l'énoncé précédent (contenant un enchâssement) qui autorise l'effacement de *ask* et permet ainsi d'éviter un autre enchâssement. Ceci confère à l'énoncé à la fois légèreté et vraisemblance dans la mesure où la structure de l'énoncé origine (l'ordre des mots de la question) est conservée, même s'il existe une légère différence de sens entre *say* et *ask*, qui tous deux impliquent néanmoins un acte de parole. L'énoncé enchâssé correspondrait à :

DIC : And her mother would come calling to say that a hamper had come from Bourton and *ask whether Miss Kilman would like some flowers* (*Mrs Dalloway*, p. 193)

Le DIL en revanche n'est pas enchâssé, même s'il peut en apparence présenter la même structure : l'exemple ci-dessous ne relève pas du DIH mais du DIL car il ne contient pas de subordination :

(Philip) had measured up the tiny area of bedroom she wanted transformed into a bathroom with full-size bath, lavatory, vanity unit and bidet, told her he doubted it would be a possibility, listened to her protests, argued very politely, smiled and *agreed when she said he was very young, wasn't he, and would he get a second opinion?* (Ruth Rendell, *The Bridesmaid*, p. 120, cité par B. Guillaume⁷)

Les deux propositions en italiques correspondent à deux actes de parole différents. Même si ces deux propositions sont coordonnées, la deuxième est syntaxiquement indépendante de la première, elle n'est pas subordonnée à *agreed*. La reformulation ci-après fait apparaître le caractère indépendant du deuxième segment, qui pose « she » comme support du point de vue, et non « he », sujet du verbe *agreed* :

(2)' he agreed when she said he was very young, wasn't he, and *she asked him whether he would get a second opinion.*

Autres exemples de DIL qui ressemblent à du DIH :

(1) And she opened her scissors, *and said*, did he mind her just finishing what she was doing to her dress, for they had a party that night? (*Mrs Dalloway*, p. 61)

(2) And she opened her scissors, *and said* : « did he mind her just finishing what she was doing to her dress, for they had a party that night? » (*Mrs Dalloway*, p. 61)

La présence de l'incise *and said*, nettement séparée du reste de l'énoncé par une virgule, met ainsi en relief l'autonomie syntaxique du segment rapporté. On pourrait d'ailleurs déplacer l'incise à la fin de l'énoncé, ou même, à la rigueur,

7 « Sujet énonciateur, question-tags et discours rapporté », p. 197.

s'en passer ; l'énoncé serait encore interprétable comme du DIL. Cependant l'incise est ici sémantiquement utile car elle permet d'emblée de connaître l'origine du point de vue exprimé dans un contexte où cela ne va pas de soi, où la prise de parole se mêle à la narration :

And she opened her scissors : did he mind her just finishing what she was doing to her dress, for they had a party that night?
(*Mrs Dalloway*, p. 61)

Pour que l'on ait affaire à du DIH en l'absence d'un verbe de parole ou de pensée dans la première proposition coordonnée, il aurait fallu dire :

And she opened her scissors and *asked* did he mind her just finishing what she was doing to her dress, for they had a party that night?

En DIH, on le voit, l'acte de parole doit être explicitement et préalablement posé.

Autres exemples de DIL offrant des similitudes syntaxiques avec le DIH :

(1) And Lucy stopped at the drawing-room door, holding a cushion, and *said*, very shyly, turning a little pink, *Couldn't she help to mend that dress ?* (*Mrs Dalloway*, p. 61)

(2) I showed him the letter. And I said, I want to go. He said, No, he wouldn't come himself. It would be right at the busy time of the year, and he got enough trips to England, on business, didn't he? And, in any case, it was right that just — He kept smiling. He always knew how to smile. He said he'd fix up our flights. Half price. *And then I asked him, but what did he think, actually think — about Harry getting married again.* And he said he thought he was crazy. Just plain crazy. And then he said: « you mean the world to me ». (*Out of this World*, p. 193)

(3) And he would go to galleries, they said, *and he would ask one, did one like his tie ?* God knows, said Rose, one did. (*To the Lighthouse*, p. 10)

On conclura de ces remarques que la forme des énoncés de DR peut être trompeuse et que la prise en compte d'autres paramètres non strictement syntaxiques s'avère indispensable dans l'identification de certaines formes. Mais ce n'est pas tout : non seulement la forme peut être trompeuse (il est possible de prendre un plan pour un autre en raison de la porosité des formes de DR en anglais), mais les structures de DD ou de DIC correspondent parfois à des énoncés qui ne peuvent avoir été verbalisés ou dont la verbalisation, si elle a eu lieu, n'apparaît pas comme centrale : le discours se présente syntaxiquement comme rapporté alors que parfois il n'a pas été prononcé. L'on observe alors une déconnexion entre la forme signifiante (le DR) et son sens (qui n'est plus rapporté). Ceci constitue l'objet de la section suivante.

II. QUELQUES CAS DE DÉCONNEXION FORME / SENS : LORSQUE CERTAINS TERMES DE LA RELATION EMPECHENT L'INTERPRÉTATION « DR ». DÉCONNEXION INTERNE À L'ÉNONCÉ

L'on traitera ici essentiellement du DIC. Si les énoncés en DIC renvoient tous à un *pattern* grammatical, celui-ci pouvant englober un nombre limité de structures, dont la plus répandue est sans doute *Sujet / Verbe de parole / (that) + proposition nominalisée complétive*, il apparaît que cette forme n'implique pas nécessairement la reprise d'un discours prononcé et verbalisé. Il n'y a pas en effet de lien univoque entre une structure de DIC et son contenu, censé être rapporté. Il est possible dans certains cas de rencontrer un énoncé en DIC sans qu'il y ait eu d'acte initial, le DIC apparaissant ainsi comme un mode de représentation, lequel concerne, le plus souvent mais pas uniquement, la représentation de paroles. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Dorrit Cohn englobe le DIC dans une catégorie narratologique générale qu'elle appelle « psycho-narration » (« psycho-récit » dans la traduction française)⁸, qui comprend à la fois le DIC et le récit à point de vue. Dorrit Cohn soutient en effet l'idée que le DIC relève pleinement du domaine de la construction narrative. En conséquence, si l'énoncé origine n'est pas récupérable à partir du DI, la conclusion qu'il existe parfois des cas où il n'y a pas du tout d'énoncé origine s'impose. Le DIC se situe en fait du côté de la construction, de la représentation, dont le report de paroles constitue une sous-catégorie dominante. On en trouvera des illustrations ci-dessous, qui relèvent du DIC sans relever du DR, au sens où un discours articulé serait rapporté. En DI, le contenu de la complétive peut être fictif, construit de toutes pièces, parce qu'il ne correspond pas à un énoncé initialement verbalisé⁹. En voici des exemples :

- (1) The oven clock *said* it was only five to eight. (*Nice work*, p. 13)
- (2) His watch *told* him it was after six in the evening. (*The Thorn Birds*, p. 169)
- (3) Common sense, reason, *tell* her to wash this away down the wash bowl, but thrift forbids. (*The Radiant Way*, p. 2)
- (4) Thrift *recommends* now that she apply the first of this blob to her complexion rather than wastefully flush it away. (*The Radiant Way*, p. 2)
- (5) Thrift disguised as Reason speciously *suggests that* an excess of Fluid foundation on one's face, unlike a poisoned sausage, will cause no harm. Thrift *apologizes*, whingeing, for the poisoned sausage, *reminding* Alix that she ate it twenty

8. *Transparent Minds. Narrative Modes for Presenting Consciousness in Fiction*, p. 21. Traduction française d'Alain Bony, *La transparence intérieure*, (1981).

9. Ces exemples s'expliquent par une contrainte pesant sur le sujet syntaxique de l'énoncé : ce dernier doit être animé, doué de parole, de façon à ce que l'interprétation DR puisse être envisagée. L'exemple 6 en revanche offre un cas de figure légèrement différent : la présence indirecte d'un sujet animé (Meggie) indique qu'un acte a eu lieu (ce qui n'est pas le cas dans les exemples précédents), même si celui-ci est gestuel plutôt que linguistique.

years ago, when she had no money and needed the sausage.
(*The Radiant Way*, p. 2)

(6) Meggie was at her station on the cottage veranda, hand raised *in the signal that* everything was fine and she needed nothing. (*The Thorn Birds*, p. 350)

On le voit, l'impossibilité de retrouver une parole origine rend ces énoncés problématiques ; une structure de DIC ne renvoie pas nécessairement à un acte de parole origine, donc à un report de « paroles », comme le montrent les manipulations effectuées ci-dessous :

The oven clock *said* it was only five to eight. (*Nice work*, p. 13)

His watch *told* him it was after six in the evening.
(*The Thorn Birds*, p. 169)

* « It is only five to eight », the oven clock *said*.

* « It is after six in the evening », his watch *told* him¹⁰.

Ces exemples rendent ainsi nécessaire de *distinguer le DIC (ou une structure de DI) du DR* : il est d'usage de présenter le DIC comme l'une des trois grandes « formes » du DR. Or une structure de DIC, on le voit, ne renvoie pas nécessairement à un acte de parole origine, donc à un report de paroles au sens strict. Le discours indirect, qui apparaît ainsi comme une *catégorie syntaxique*, ne relève pas nécessairement du DR, qui correspond davantage à une *catégorie sémantique*. En d'autres termes, une structure de DIC, qui ne présuppose pas qu'un acte ait eu lieu, permet l'apparition d'énonciateurs métaphoriques.

On remarquera que le DD peut également apparaître dans des contextes où aucun acte de parole n'a lieu. Les quatre énoncés ci-dessous sont extraits d'une nouvelle de Virginia Woolf (« The Haunted House ») :

« Safe, safe, safe, » the pulse of the house beats softly. [...]

« Safe, safe, safe, » the pulse of the house beats gladly. [...]

« Safe, safe, safe, » the heart of the house beats proudly. [...]

« Safe! safe! safe!, » the pulse of the house beats wildly. [...]¹¹

Dans ces quatre cas, l'énoncé correspond syntaxiquement à du DD, mais au niveau du sens, le DD, enserré de guillemets, correspond à ce qui ne peut par définition être dit, l'énonciateur étant métaphorique et le verbe *beat* n'étant pas un verbe de parole. On peut alors suggérer que l'on a là affaire à du DD au niveau syntaxique mais qu'au niveau sémantique il ne peut s'agir que d'un *effet de DD*. On parlera d'effet de DD ou de DIC à chaque fois que la structure relève d'une forme de DR mais qu'au niveau du sens aucun discours proprement dit n'est rapporté. Paradoxalement cet effet de DD, donc cet effet de DR, se

10 On note également que dans ces énoncés *that* serait impossible car il poserait l'existence de l'acte initial.

11. « The Haunted House », *Monday or Tuesday* [1818], London, The Hogarth Press, 1921. Référence communiquée par Mireille Quivy.

transforme en DR du texte dès sa deuxième apparition : c'est la répétition de ce segment qui le constitue comme rapporté. Le changement de ponctuation, les variations au niveau des adverbes, traces de l'intervention narrative, montrent la non-autonomie totale de ces segments, ce qui est le propre du discours rapporté.

Autre exemple de déconnexion forme / sens

Il s'agit des structures de DIC contenant des verbes que J.O. Urmson nomme « parenthétiques »¹². En voici les principaux : *believe, deduce, know, conclude, suppose, guess, predict, admit, rejoice, regret, expect*. Son étude révèle que si la proposition principale contenant un verbe parenthétique peut être déplacée dans l'énoncé (en position finale ou médiane), on se situe alors en DR. En revanche, si ce déplacement est impossible, l'on se trouve hors du champ du DR. Il s'agit alors pour le locuteur de commenter l'attitude du sujet de l'énoncé. Urmson propose l'exemple suivant, accompagné du contexte indiqué ci-après :

Jones believes that the trains are working.

Smith, who has discovered there has been a sudden railway stoppage sees Jones making his habitual morning dash to the station, and says, 'Jones believes that the trains are working'.

This is a new, and, however important, derivative, use of the verb 'believe'. [...].

Note that in this context Smith could not say, 'The trains, Jones believes, are working'.¹³

Il apparaît que cet exemple a la structure d'un énoncé de DIC mais il ne relève pas du DR dans ce contexte : il ne s'agit pas de rapporter une pensée de Jones mais de décrire une croyance que le locuteur lui attribue. L'on remarque que si l'on déplace la proposition principale (*Jones believes*), cette manipulation transforme d'emblée l'énoncé en DR :

The trains are working, Jones believes.

The trains, Jones believes, are working.

Ainsi, il existe des énoncés dont la structure relève du DIC mais qui ne présupposent pas nécessairement qu'un acte ait eu lieu. C'est le cas des énoncés contenant des verbes parenthétiques. Ces énoncés ne relèvent pas du DR mais constituent des commentaires du locuteur.

• Cas des structures du type *They say* Ø *X ...*, *X is said to be Y*, *X believes / thinks Y to be Z*

Soit les cas suivants :

12. « Parenthetical Verbs », *Philosophy and Ordinary Language*, p. 220-246. Voici sa définition, p. 221 : « A verb which, in the first person present, can be used, [...], followed by 'that' and an indicative clause, or else can be inserted at the middle or end of the indicative sentence, is a parenthetical verb ».

13. « Parenthetical Verbs », p. 230.

(1) What is she doing there?

They say she waits for him to return. (*The French Lieutenant's Woman*, p. 15)

(2) She was dead, *they said*; years ago, in London. [...] She had died very sudden at the end, *they said*. (*To the Lighthouse*, p. 155)

Ces deux exemples font apparaître une structure de DIC mais ne relèvent pas vraiment du DR pour autant. La déconnexion forme / sens est ici partielle, non totale comme plus haut. Le discours origine existe sans doute, mais sa matérialité devient difficilement récupérable étant donné le caractère générique du sujet de l'énoncé dans le contexte dont il est extrait. *They* désignant un ensemble de personnes non définies, le report de paroles passe nettement au second plan ; ce qui forme l'enjeu de cet énoncé, c'est le contenu, *she waits for him to return*, dont le caractère vrai / faux pour le locuteur se pose. En d'autres termes, cet énoncé se présente syntaxiquement comme du DR mais du point de vue du sens, il correspond, en l'absence de *that* dont le rôle consiste à poser explicitement l'existence d'une relation précédemment validée et d'en attribuer la responsabilité au sujet de l'énoncé, à une assertion affaiblie du locuteur ou du narrateur, à ce qu'Antoine Culioli appelle la modalité de rang II (ou modalité épistémique). Le narrateur donne son propre sentiment sur la relation <she / wait for him to return> en la modulant. Il rattache la responsabilité de cette relation à une source non nommée qui parce que lointaine apparaît comme fiable et derrière laquelle il peut se retrancher. Le fonctionnement de *they say* se rapproche alors sémantiquement de *apparently*, de *according to what people say/ according to what I heard*, et a en somme un statut adverbial. Par l'absence de *that*, le narrateur indique que le contenu de la subordonnée n'a pas un statut antérieur, un statut préconstruit, car le sujet est indéterminé. Ce contenu ne peut faire l'objet d'une *prise en charge différée* à *they*¹⁴ car tout simplement *they* ne désigne personne en particulier. *They* ne peut donc être responsable d'un acte de paroles précis et défini. Cependant, même si *they say* a un statut sémantiquement adverbial et n'est pas sémantiquement principal, ce segment reste une proposition, l'énoncé ne peut être syntaxiquement monopropositionnel, ne peut correspondre à une phrase simple. En l'absence de *that*, la proposition subordonnée est en fait sémantiquement pondérée, donc principale. En fait, c'est comme si la syntaxe, comme la sémantique, ne pouvait se décrire qu'en termes de *gradation* : l'énoncé manifeste une faible subordination syntaxique, mais une subordination tout de même. L'on remarque en outre que lorsque *they* acquiert un peu plus de détermination dans un contexte, *that* peut être présent et la subordination devient explicite :

Now, the poor lass upstairs was like to have her wits turned at the singing and shouting and terrible oaths which came up to her from below, for *they say that* the words used by Hugo Baskerville, when he was in wine, were such as might blast the man who said them. (*The Hound of the Baskervilles*, p. 23)

14. En DI, le contenu de la proposition subordonnée ne peut être directement pris en charge par le locuteur rapporté, ce dernier n'ayant pas la parole. Ce contenu ne peut faire l'objet que d'une prise en charge différée.

Dans le contexte, *they* désigne l'entourage des Baskerville ; le pronom est donc en partie déterminé et la présence de *that* après *say* donne à la subordonnée une valeur préconstruite. Le narrateur ne saurait ainsi intervenir sur ce contenu, qui peut être remis en cause dès lors que *that*, marqueur de prise en charge différée, servant de rempart contre toute intrusion du locuteur rapporteur, est absent.¹⁵

Des remarques similaires peuvent être faites à propos de la structure : *X is said to be Y*. Dans ce cas, l'ajout d'un complément d'agent, qui attribuerait le contenu censé être rapporté à une source, est pratiquement exclu

John is said to be dead (by everyone).¹⁶

Ceci corrobore la thèse selon laquelle ce type d'énoncés relèvent davantage de la modalité de type II : le narrateur ne peut valider la relation <John / be dead> et en attribue la responsabilité à une source inconnue. C'est d'ailleurs également ce que l'on constate dans une autre structure du type *everybody believes him to be dead*. Le resserrage des opérations de repérage avec *to* a pour effet d'effacer l'imbrication qui ne se lit plus à la surface de l'énoncé. De ce fait, l'on s'éloigne du DIC pour se rapprocher d'une assertion modulée. Les propositions corrélatives, qui permettent d'insérer des propositions déclaratives à l'intérieur de propositions relatives, relèvent également du même phénomène :

We must give the BBC *the income tax it says it needs*.
We must give the BBC *the income tax WHICH it says * that it needs*.¹⁷

L'énoncé fait apparaître une « proposition principale », *it says*, à l'intérieur d'une proposition relative (\emptyset *it needs*). Cette proposition principale correspond à une modalisation d'assertion (*the income tax I think it needs, it obviously needs*). Elle n'a donc aucun statut principal ou central au niveau sémantique. *That* ne pourrait d'ailleurs y figurer. L'acte principal ne relève pas du DR.

Ainsi, il apparaît qu'une structure de DIC ne correspond donc pas nécessairement à des propos rapportés. La forme et le sens sont ici, au moins partiellement et de façon variable suivant les cas, disjoints. Que faire à présent des énoncés qui se présentent syntaxiquement comme ayant été verbalisés dans un récit mais dont le contexte (et non les termes qui constituent la relation) montre qu'ils ne peuvent l'avoir été ? Relèvent-ils toujours du DR, même s'ils en ont la forme ? La section suivante propose quelques exemples de ce phénomène accompagnés de quelques propositions d'explication.

15. Par exemple dans *Mary says he is crazy*, l'absence de *that* permet au locuteur rapporteur de porter, s'il le souhaite, un jugement sur le caractère vrai ou faux de la subordonnée, ce qui semble d'emblée plus difficile lorsque *that* est présent. La responsabilité de l'acte initial est alors, dans ce deuxième cas, « différée » au locuteur origine.

16 Voir l'étude de Catherine Delesse dans le présent volume.

17 Exemple dû à Renaud Méry (communication personnelle).

III. AUTRES CAS DE DÉCONNEXION : LORSQUE LE CONTEXTE ANNULE L'INTERPRÉTATION « DR » ANNONCÉE PAR LA STRUCTURE. DÉCONNEXION EXTERNE À L'ÉNONCÉ

Soit les exemples suivants :

« But let us sit down for five minutes, » said Richard.

[...]

There she was, mending her dress.

'Thinking of Bourton, ' she said.

' Hugh was at lunch, ' said Richard. She had met him too! Well, he was getting absolutely intolerable. Buying Evelyn necklaces; fatter than ever; an intolerable ass.

'And it came over me « I might have married you », ' she said, thinking of Peter sitting there in his little bow-tie; with that knife, opening it, shutting it. 'Just as he always was, you know.' (*Mrs Dalloway*, p. 174-5)

Traduction de Marie-Claire Pasquier, p. 218

Elle était là, occupée à racommoder sa robe...

« *En pensant à Bourton* », dit-elle.

« Hugh était là au déjeuner », dit R. Elle l'avait rencontré, elle aussi ! Il devenait insupportable. Il achetait des colliers à Evelyn ; plus gros que jamais ; poseur, imbuvable.

« *Et je me suis dit par-devers moi 'Et j'aurais pu vous épouser'* », dit-elle, en pensant à Peter, assis là avec son petit nœud papillon, avec son couteau de poche, qu'il ouvrait, qu'il refermait. « *Semblable à lui-même, toujours le même.* »

Traduction Pascale Michon, p. 297

Elle était là, à retoucher sa robe...

« *Je pensais à Bourton* », dit-elle.

« Hugh était au déjeuner », dit R. Elle l'avait vu, aussi ! Eh bien il devenait absolument insupportable. Il achetait des colliers à Evelyn ; plus gras que jamais ; un insupportable imbécile.

« *Et l'idée m'est venue que j'aurais pu l'épouser* », dit-elle, en pensant à Peter assis là, avec son petit nœud papillon, et ce canif, qu'il ouvrait, qu'il fermait. « *Exactement comme il avait toujours été, vous savez.* »

On commencera par « *Thinking of Bourton, ' she said.*¹⁸

Cet énoncé relève syntaxiquement du DD. Il est annoncé comme ayant été verbalisé (*she said*). Rien dans la structure n'empêche l'interprétation « DR ». C'est au niveau du contexte que le problème ici se pose. On remarque que l'énoncé qui déclenche la verbalisation apparente de *'Thinking of Bourton'*, n'apparaît pas. L'énoncé répond-il à une question de Richard qui ne figure pas dans le co-texte ? A-t-on affaire à du discours intérieur de Mrs

18 *There she was, mending her dress* fait écho à un autre énoncé rencontré p. 60, *Here she is mending her dress ; mending her dress as usual, he thought* ; c'était alors le point de vue de Peter Walsh qui était donné, non celui du narrateur ou celui de Richard.

Dalloway, paradoxalement présenté comme verbalisé à haute voix ? Quel statut donner à cet énoncé, qui semblerait plus naturellement faire suite à la description du narrateur : *There she was, mending her dress. 'Thinking of Bourton,' she said.* À y regarder de plus près, cet énoncé ne peut avoir été verbalisé dans le contexte. Et même comme discours intérieur, cette citation n'est pas réellement crédible. Pourquoi Mrs Dalloway se décrirait-elle en train de penser ? Les guillemets sont donc ici de nouveau détournés de leur fonction première, qui est de signaler qu'un acte de parole a eu lieu et qu'il est rapporté. Ainsi, cet énoncé relève syntaxiquement du DD mais au niveau du sens, il ne fait que produire un effet de DD, le référent origine (le discours initial) n'étant pas récupérable dans l'univers du récit. La traduction de Pascale Michon enlève quelque peu l'ambiguïté, en faisant le choix de considérer « thinking » comme la forme élidée de « I was thinking » : « Je pensais à Bourton », dit-elle. L'ambiguïté est en revanche maintenue dans la traduction de Marie-Claire Pasquier, « En pensant à Bourton », dit-elle. L'énoncé a ainsi le même statut d'étrangeté qu'en anglais. L'on doute qu'il ait réellement été prononcé.

Envisageons à présent :

“And it came over me ‘I might have married you,’” she said, thinking of Peter. (*Mrs Dalloway*, p. 175)

Ici encore, l'énoncé, qui se présente comme ayant été verbalisé (les guillemets semblent l'attester, ainsi que l'incise *she said*), est pourtant, dans le contexte, nécessairement intérieur : Mrs Dalloway est en présence de son mari, mais elle pense à Peter Walsh, dont elle se dit qu'elle aurait pu l'épouser. Peter est le rival amoureux de Richard Dalloway et c'est à ce dernier que « you » renvoie. Mrs Dalloway s'adresse ainsi à Peter en pensées. Cette phrase ne peut donc avoir été prononcée à voix haute, malgré la présence de *she said*, qui semble indiquer le contraire.¹⁹ En outre, même si cet énoncé ne peut qu'être intérieur, il ne peut avoir été mentalement verbalisé tel quel. Ici encore, l'on saisit mal pourquoi Mrs Dalloway expliciterait intérieurement ce qui lui vient à l'esprit. En d'autres termes, le personnage ne saurait s'être dit : « And it comes over me I might have married you. ». La forme est donc démentie par le sens en contexte, par le référent contextuel créé par le texte. De même, deux lignes plus loin, l'énoncé « just as he always was, you know », ne peut avoir été dit à haute voix. L'on ne sait qui désigne ce *you*, ni à qui s'adresse Mrs Dalloway. Si l'on traite ce passage comme s'il avait réellement été dit dans le contexte (ce que semble indiquer la forme), comme si *say* avait son sens habituel, l'on se méprend sur le sens du passage. Un brouillage s'opère entre l'intérieur et l'extérieur, la conscience des personnages débordant sur le réel. La traduction est d'ailleurs intéressante à envisager ; on comparera les deux traductions :

Traduction de Marie-Claire Pasquier, p. 218
« Et je me suis dit par-devers moi 'Et j'aurais pu vous épouser' », dit-elle, en pensant à Peter, assis là avec son petit

¹⁹ Bruno Poncharal, dans son étude intitulée « Divergences énonciatives et stylistiques au DIL en anglais et en français », souligne que le verbe *say* est quelque peu désémantisé dans les incises de DIL ; il ne rend compte que d'un seul pôle de la communication. L'on peut alors formuler l'hypothèse que *say*, dans les cas évoqués, a le sens de *say to oneself*.

nœud papillon, avec son couteau de poche, qu'il ouvrait, qu'il refermait. « **Semblable à lui-même, toujours le même.** »

Traduction de Pascale Michon, p. 297

« **Et l'idée m'est venue que j'aurais pu l'épouser** », dit-elle, en pensant à Peter assis là, avec son petit nœud papillon, et ce canif, qu'il ouvrait, qu'il fermait. « **Exactement comme il avait toujours été, vous savez.** »

La traduction de Marie-Claire Pasquier fait du deuxième segment entre guillemets une citation en DD, alors que la traduction de Pascale Michon opte pour un enchâssement dans lequel les guillemets ne trouvent pas leur place étant donné les ajustements. On notera qu'ici encore, cette citation en DD, dont on ne sait si elle a été dite et à quel moment, contient un autre segment qui semble relever du DD alors qu'il relève du DIC. Une fois de plus, les guillemets remplacent la conjonction de subordination *that*, ici facultative :

“And it came over me (that) I might have married you,” she said, thinking of Peter. (*Mrs Dalloway*, 175)

Ainsi, il est très difficile d'interpréter ces énoncés car le discours origine s'il a eu lieu n'est pas récupérable dans le contexte. Le sens de ces énoncés est donc partiellement amputé. C'est ici que l'idée, empruntée aux travaux de John Searle²⁰, qu'il ne peut y avoir de sens abouti sans référence prend tout son sens : la signification ne peut être totalement indépendante de l'acte d'énonciation. Or ici, peut-on parler d'acte ? Celui-ci, dans cette configuration discursive, est précisément impossible à poser. En fait, s'il s'agit de DR, le signifié de la forme signifiante est amputé : l'absence de référent (entendu ici comme l'absence d'énoncé origine) vient remettre en question la complétude du sens, son caractère abouti. L'énoncé continue de faire sens au niveau locutionnaire (il est bien construit) mais ce qui est annoncé comme ayant un caractère verbalisé (donc actualisé) ne l'est pas nécessairement. Aucun acte illocutionnaire n'a lieu car l'acte d'assertion fictif origine ne peut être posé. En fait, l'existence de formes qui, lorsqu'elles sont utilisées, quel que soit le contexte, produisent une signification préalable corrobore la thèse d'Austin, selon laquelle il existe une signification locutionnaire qui s'oppose à la force illocutionnaire d'un acte. Le sens locutionnaire (le sens attribué à une phrase hors contexte) est distinct du sens illocutionnaire (un acte de parole, effectué dans une situation donnée, produisant un énoncé). Les phrases possèdent elles-mêmes une signification locutionnaire indépendante de l'acte illocutionnaire que produit leur énonciation. Il semble que les cas de « faux-DR » mentionnés illustrent ce phénomène, car ce qui vient à manquer dans les exemples cités, c'est précisément le contexte, comme support de l'acte accompli. L'énoncé a beau présenter comme vrai qu'un acte a eu lieu (au niveau syntaxique), si l'acte n'est pas corroboré dans l'univers du récit, le sens de la forme signifiante sera tronqué par l'absence de référent. En d'autres termes, la forme signifiante < « X », said Y > n'a du DD que la forme et une partie du sens véhiculé par cette forme hors contexte (sens locutionnaire). Mais cette forme ne peut relever du

20. Traduction française de *Speech Acts* (1969), *Sens et expression : études de la théorie des actes de langage*, p. 123.

DR au niveau sémantique que si elle correspond à un acte illocutionnaire, c'est-à-dire à un acte verbalisé, intérieurement ou extérieurement, que l'univers soit fictif ou non. Ducrot résume ainsi les termes du débat :

Les éléments du langage ont-ils, à côté de leur valeur polémique, un contenu conceptuel indépendant ? Y-a-t-il, dans la langue, un noyau de signification irréductible à l'activité illocutionnaire, tel est le problème commun devant lequel se trouvent, actuellement, linguistique et philosophie du langage.²¹

Ce jeu sur le DR, où la forme signifiante (structure de DI) et le signifié (DR) sont en disjonction ou en disjonction partielle, interdisant l'accès à un référent, ne trouve pas réellement d'explication à l'intérieur des théories énonciatives actuelles, notamment la *Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (TOPE)*, cette dernière n'étant pas une théorie des actes de langage. Seule la pragmatique envisage ce reste de la linguistique, et permet de faire apparaître qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre le signe linguistique complexe (la forme signifiante, le DI) et l'existence d'un référent (l'énoncé origine qui transforme le tout en DR) : une phrase peut faire sens si elle est bien construite mais si le référent n'est pas présent, le sens est amputé de l'une de ses dimensions. En conséquence, le signifié, en matière de DR, est bel et bien lié au référent compris comme discours origine. Des données situationnelles, énonciatives, interviennent donc dans la constitution du sens. Dans l'univers de fiction, c'est précisément le contexte comme univers cohérent qui construit le référent. En conséquence, s'il existe des marqueurs de DR, construisant un discours comme antérieurement verbalisé, intérieurement ou extérieurement, d'autres éléments interviennent mettant en péril le lien univoque entre formes signifiantes et sens, entre la forme, le sens et l'objet qu'ils désignent. Dans l'univers de la fiction, tout devient mouvant, les formes signifiantes peuvent avoir un sens inhabituel. C'est la raison pour laquelle Claire Pégon, dans son étude portant sur l'œuvre de Kazuo Ishiguro, souligne que certaines formes signifiantes comme le DD, que l'on a souvent tendance à considérer comme allant de soi du fait de leur caractère mimétique, peuvent également être affectées par la disjonction évoquée ci-dessus. Son idée est que

Traditionnellement le dialogue est accepté comme allant de soi, lecteurs et critiques le prenant pour le reflet le plus mimétique et vraisemblable d'une réalité discursive. [...] Ainsi s'avère-t-il qu'il y a toute une poétique du discours direct qui reste à creuser, laquelle s'interrogerait sur les lieux et les conditions dans lesquels le discours d'autrui est rapporté [...].²²

De ce débat, il ressort que si les formes sont affectées d'un doute, il faut considérer le DR, et plus particulièrement le DIL dans l'univers de fiction, comme le lieu du *reste*, en sachant que le *reste* contient une part toujours en fuite, nécessairement insaisissable. Ce reste est défini par Jean-Jacques Lecercle non en termes de manque mais en termes d'excès. C'est comme si tout

21. « De Saussure à la philosophie du langage », *Les actes de langage*, p. 34.

22. *Rapport de Synthèse d'Habilitation*, Université de Provence, 2003, p. 78.

phénomène linguistique pouvait générer son propre excès, le rendant au bout du compte insaisissable dans sa totalité :

Décrire le fonctionnement du reste, ce n'est pas décrire des opérations différentes de celles de la grammaire, mais les mêmes opérations poussées à l'excès. Pour franchir la frontière, il faut prendre la route qui y mène, et simplement oublier de s'arrêter à la barrière. Parcours excessif, mais sur la même route. [...] Le reste est le royaume des monstres de la langue — des fausses unités et des constructions illicites.²³

CONCLUSION

Au bout du compte, le détournement des marqueurs tend à remettre en cause une forme d'interprétation littérale de la linguistique saussurienne, qui considère le signe linguistique dans un rapport fixe entre signifiant et signifié. Or l'étude de textes de fiction (notamment du style de Virginia Woolf) révèle qu'il n'en est pas ainsi, qu'une certaine autonomie est possible, ce qui tend à remettre en cause l'assujettissement total du sujet à la langue du fait de l'arbitraire du signe. Si le signifié et le signifiant peuvent être disjoints, une marge de résistance à l'aliénation apparaît. Les romans de Virginia Woolf permettent une réflexion possible sur les formes signifiantes de DR (les structures de DD et de DI) dont le caractère trompeur est révélateur d'un sens inattendu.

On pourrait également, dans une recherche prochaine, s'interroger sur le caractère nécessairement artificiel du DD lorsque celui-ci est utilisé pour rapporter des pensées. S'agit-il toujours de DD ou d'un effet de DD ? Le statut discursif de la pensée est en effet problématique, comme le montre l'exemple ci-dessous :

Of the two hard things [...] she chose the hard thing that made him happy, and never put to him the question she put to herself: *what for? What does a sixty-odd-year-old slave woman who walks like a three-legged dog need freedom for?* And when she stepped foot on free ground she could not believe that Halle knew what she didn't ; (*Beloved*, p. 141)

Le personnage principal, Sethe, ne peut textuellement s'être dit ce qui figure en italiques car l'énoncé est trop construit. Le caractère artificiel du DD, lorsque celui-ci est utilisé dans le report de pensée, illustre un autre type de déconnexion forme / sens. Comme le précise d'ailleurs David Lodge dans *Thinks*, p. 8 :

Because it's easy to stimulate human thought when it's task-oriented, directed towards a goal, like winning a chess game or solving a mathematical problem, but *how to build the randomness the unpredictability of ordinary non-specialized*

23. *La violence du langage*, p. 67.

thought, how to build that into the architecture is a real problem for AI [...].

Et que dire pour terminer de ces énoncés que l'on serait tenté d'interpréter comme du DIL, qui semblent faire entendre la voix du personnage alors qu'ils ne peuvent avoir été énoncés tels quels ? Là encore, la notion d'effet peut être utile :

For with overpowering directness and dignity the clock struck three; and she heard nothing else; but the door handle slipped round and *in came Richard! What a surprise! In came Richard, holding out flowers.* (*Mrs Dalloway*, p. 174)

Traduction de Marie-Claire Pasquier, p. 217

Mais la poignée de porte tourna, et c'était Richard ! Quelle surprise ! Richard qui entrait, un bouquet de fleurs à la main.²⁴.

La structure avec antéposition de la particule adverbiale (*and in came Richard!*) traduit la surprise de Clarissa Dalloway, non ses mots exacts (tout au plus a-t-elle pu s'exclamer « Richard! » ou « Why, it's Richard !»). On remarquera le point d'exclamation à la fin : il est la marque d'une structure exclamative importée, venant de l'énoncé origine, sans pour autant que ce soient ces mots-là qui aient été dits. La structure avec topicalisation traduit l'immédiateté de l'entrée et la surprise qu'elle provoque chez Mrs Dalloway. Par ailleurs, cette structure réalise un enchaînement naturel avec ce qui précède, alors que *It was Richard!* aurait nécessité une réorganisation de l'énoncé. Ici encore, ce qui semble relever du DIL par sa structure empruntée au discours oral, n'en est pas. On est encore dans l'entre-deux, dans ce que j'ai appelé ailleurs du DIL illocutoire²⁵, qui est une sous-catégorie d'effet de DIL, et qui vise à décrire ce que voit Mrs Dalloway et en même temps à rapporter une partie de ce qu'elle dit. Ici, Mrs Dalloway a bien dit quelque chose (dont le SN *Richard* fait partie), mais le contenu exact de ses propos n'est pas retranscrit.

Je proposerai ainsi d'avoir recours aux notions d'effet de DD, de DIC, et de DIL dès lors que la syntaxe de l'énoncé ne correspond pas nécessairement à son sens, et/ou dès lors que la forme signifiante n'est plus dans un rapport fixe avec son signifié.

24 Il est à noter que Marie-Claire Pasquier a une fois de plus tranché en faveur du DIL en ajoutant un verbe (« c'était Richard »). Mais on s'éloigne du texte original, le français offrant moins de latitude que l'anglais en matière de porosité.

25 Voir notre étude, *Le discours indirect libre au risque de la grammaire*. (A paraître)

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus de textes de fiction

- CHRISTIE, Agatha. [1939] 1978. *Ten Little Niggers*. London : Fontana Books.
DRABBLE, Margaret. 1987. *The Radiant Way*. London : Penguin Books.
LEE, Harper. [1960] 1974. *To Kill a Mockingbird*. London : Pan Books.
LODGE, David. [1988]. 1989. *Nice Work*. London : Penguin Books.
—., 2001. *Thinks*. London : Secker and Warburg.
FOWLES, John. [1969] 1996. *The French Lieutenant's Woman*. London : Vintage.
MC CULLOUGH, Colleen. [1977] 1984. *The Thorn Birds*. London & Sydney : Futura, Macdonald & Co.
MORRISON, Toni. [1987] 1988. *Beloved*. New York : Plume Books.
PORTER, Katherine Anne. [1930] 1935. « Rope », *Flowering Judas and Other Stories*. New York : Harcourt, Brace and Company.
SWIFT, Graham. 1988. *Out of This World*. London : Penguin Books.
WOOLF, Virginia. [1925] 1947. *Mrs Dalloway*. London : The Albatross.
—., [1927] 1964. *To the Lighthouse*. London : Penguin.

Traductions

- WOOLF, Virginia. *Mrs Dalloway*. (1993) traduction Pascale Michon. « La pochothèque ». Paris : Le Livre de Poche.
— *Mrs Dalloway*. (1994) traduction de Marie-Claire Pasquier. Coll. « Folio Classique ». Paris : Gallimard.
LODGE, David. *Pensées secrètes*. (2004) traduction de Suzanne V. Mayoux. Paris : Rivages poche.

II. Ouvrages consultés

- BANFIELD, Ann. 1982. *Unspeakable Sentences*. Boston & London : Routledge & Kegan Paul.
—., [1982] 1995. *Phrases sans Parole*. Trad. Cyril Veken. Paris : Le Seuil.
BENVENISTE, Emile. [1970] 1974. « L'appareil formel de l'énonciation ». *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard.
BERNARD, Catherine et Lucie GOURNAY (dir). 2003. *Littérature et linguistique. Lectures croisées*. Cahiers de Charles V. Paris : Université de Paris 7 – Denis Diderot.
CELLE, Agnès et Stéphane GRESSET (dir). 2003. *La subordination en anglais. Une approche énonciative*. Coll. « Linguistique et didactique ». Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
CHUQUET, Hélène et Sylvie HANOTE. 2004. « *Who's speaking ?* » *Le discours rapporté*. Coll. « Gramvoc ». Paris : Ophrys.
COHN, Dorrit. 1978. *Transparent Minds. Narrative Modes for Presenting Consciousness in Fiction*. Princeton : Princeton University Press.
—., [1978] 1981. *La transparence intérieure*. Trad. Alain Bony. Paris : Éditions du Seuil.

- DE MATTIA, Monique. 2004. *Le discours indirect libre au risque de la grammaire. De la description à l'impossible saisie*. A paraître (Publications de l'Université de Provence).
- ., 2004. « Discours indirect libre et effet de Discours indirect libre. Essai de formalisation énonciative ». *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (eds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.
- ., 2001. « Mrs Dalloway ou l'instabilité du discours rapporté ». *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Mélanges offerts à René Rivara. Monique De Mattia et André Joly (eds). Paris : Ophrys.
- ., 2000. *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix : Presses de l'Université de Provence.
- ., 1997. « A Propos de *that* et des frontières du discours indirect ». *SIGMA-ANGLOPHONIA*, 2. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 55-84.
- DUCROT, Oswald. 1977. « De Saussure à la philosophie du langage ». Introduction à l'ouvrage de John Searle, *Speech Acts* (1969). *Sens et expression : études de la théorie des actes de langage*. Trad. Joëlle Proust. Paris : Éditions de Minuit.
- FLUDERNIK, Monika. 1993. *The Fictions of Language and the Languages of Fiction*. London : Routledge.
- ., 1995. « The Linguistic Illusion of Alterity : The Free Indirect as Paradigm of Discourse Representation ». *Diacritics* 25.4.
- ., 2000. *Towards a 'Natural' Narratology*. London : Routledge.
- ., 2001. « The Establishment of Internal Focalization in Odd Pronominal Contexts ». *New Perspectives on Narrative Perspective*. Albany : State University of New York Press.
- GENETTE, Gérard. 1972. *Figures III*. Paris : Éditions du Seuil.
- GUILLAUME, Bénédicte. 2002. « A propos du sujet énonciateur en discours rapporté : le cas des question-tags. » *Le sujet*. Jean-Marie Merle (ed). *Bibliothèque de faits de Langues*. Paris : Ophrys.
- 2004. « Valeur énonciative de certains tags interrogatifs en discours indirect libre ». *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (eds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.
- JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale 1*. Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet. Paris : les Éditions de Minuit 'double'.
- [1970] 1973. *Essais de linguistique générale 2*. Paris : les Éditions de Minuit.
- LECERCLE, Jean-Jacques. [1990] 1996. *La violence du langage*. Trad. Michèle Garlati. Paris : PUF.
- ., 1997. « Combien coûte le premier pas ? Une théorie annonciative de L'incipit ». *L'incipit*. Poitiers : Publications de la licorne. 8-17.
- ., 2004. *Une philosophie marxiste du langage*. Paris : PUF.
- MATHIS, Gilles. 2004. *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (eds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.
- PEGON, Claire. 2004. *L'art de la fugue chez Kazuo Ishiguro*. Coll. « Littératures Interlangues ». Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- ., *Rapport de Synthèse d'Habilitation*. 2003. Université de Provence.

- PHILIPPE, Gilles. 1997. *Le discours en soi. La représentation du discours intérieur dans les romans de Sartre*. Paris : Honoré Champion.
- PHILIPPE, Gilles et al. 2000. *L'ancrage énonciatif des récits de fiction. Langue Française*, 128. Paris : Larousse.
- PONCHARAL, Bruno. 1998. « Étude contrastive du discours indirect libre en anglais et en français : problèmes aspectuels ». *Linguistique contrastive et traduction*, Tome 4. Paris : Ophrys.
- ., 2003. *Linguistique contrastive et traduction. La représentation de paroles au discours indirect libre en anglais et en français*. N° spécial. Paris : Ophrys.
- ., 2004. « Divergences énonciatives et stylistiques au DIL en anglais et en français ». *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*. Numéro spécial du *Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise*. Gilles Mathis, Monique De Mattia et Claire Pégon (eds). Nanterre : Atelier de Reprographie intégré.
- RABATEL, Alain. 1998. *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- ., 2001. « Les représentations de la parole intérieure ». *Langue Française*, décembre 2001. Paris : Larousse. 72-95.
- RIVARA, René. 2000. *La langue du récit*. Paris : L'Harmattan.
- ROSIER, Laurence. 2002. *Le discours rapporté. Faits de Langues* 19. Laurence Rosier (dir). Paris : Ophrys.
- SEARLE, John. 1969. *Speech Acts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- URMSON, J.O. 1963. « Parenthetical Verbs ». *Philosophy and Ordinary Language*. Ed. C. Caton. Urbana : University of Illinois Press. pp. 220-246.
- VUILLAUME, Marcel. 2000. « La signalisation du style indirect libre ». *Cahiers Chronos* 5. 107-130.

